



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23218>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **25-23218**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Thionville

Correspondant : Pierre CUNY, Maire de thionville

Adresse : Rue Georges Ditsch, Bâtiment D 2e étage, B.P. 30352 57125 THIONVILLE

Coordonnées :

Téléphone : 0382523235

Courriel : compub@mairie-thionville.fr

Adresse internet : <http://www.thionville.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.thionville.fr/ma-ville/finances/marche>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de Bureau de Contrôle pour les travaux d'isolation thermique par l'extérieur de l'école élémentaires Les Coquelicots à THIONVILLE

Lieu d'exécution : 24 boucle de la Milliaire, 57100 Thionville

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le détail du phasage de l'opération et les missions confiées au titulaire figurent au cahier des charges. Missions L+SEI. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.

Lieu d'exécution : Ecole élémentaire Les Coquelicots, 24 boucle de la Milliaire à Thionville La durée

globale pour l'exécution des prestations est de 4 mois, décomposée comme suit : Etudes et

préparation : 2 mois, Travaux : 2 mois. Coût prévisionnel de travaux : 150 000 euros TTC Aucune

variante n'est autorisée. Certificat de qualification demandé aux candidats : Agrément du Contrôleur Technique

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/07/2025 et jusqu'au 23/08/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière prévue

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - PI. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Aucune avance ne sera versée. Les prix sont fermes. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L. 2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/03/2025 à 14:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA25 /008

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.thionville.fr/ma-ville/finances/marche> Code NUTS : FRF33 Modalités d'ouverture des offres : Date: 21 mars 2025 Lieu : THIONVILLE Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Agrément du contrôleur technique Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, BP 51038 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Fax : 0388364466 Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable de Nancy, 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Tél : 0383342771 Mel : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Strasbourg, 31 avenue de la Paix 67070 Strasbourg Tél : 0388212323 Mel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisées. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie de Thionville

Adresse : rue Georges Ditsch, Bâtiment D 2e étage, B.P. 30352 57125 THIONVILLE

Coordonnées :

Courriel : compub@mairie-thionville.fr

Adresse internet : <https://www.thionville.fr/ma-ville/finances/marche>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2025